



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

mairie-begles.fr

Mercredi 15 octobre 2023

LA VILLE DE BÈGLES S'ENGAGE POUR UNE COMMUNICATION ÉGALITAIRE

La Ville de Bègles vient d'adopter une délibération en faveur d'une communication municipale libérée des stéréotypes de genre. L'objectif : permettre une meilleure visibilité des femmes dans les messages émis par la collectivité, afin de promouvoir une société d'égalité.

Le Conseil municipal, réuni le 7 novembre, a voté à l'unanimité en faveur d'une meilleure égalité femmes hommes dans la communication municipale.

La Ville se dote ainsi d'une charte d'écriture égalitaire qui en précise les termes :

- Nommer les femmes : féminisation des métiers, expression du féminin et du masculin lorsque les deux sexes sont évoqués,
- Respecter l'égalité : bannir l'accord du « masculin qui l'emporte sur le féminin » en préférant l'accord de proximité, de sens ou d'ordre alphabétique,
- Respecter sans alourdir : s'adapter aux majorités et privilégier le recours aux termes épicènes ou mots englobants pour recourir le moins possible au point médian



Ces recommandations, issues du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, sont depuis peu appliquées dans les supports de communication municipaux. À l'occasion de la mise en ligne de son nouveau site internet, la Ville de Bègles a en effet travaillé à des contenus plus inclusifs et égalitaires. C'est la première commune de la métropole à mettre en place l'écriture égalitaire sur son site internet, de façon globale et systématique. Le journal municipal, les flyers et guides édités par la Ville font progressivement l'objet de cette même attention.

UNE POLITIQUE GLOBALE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES HOMMES

Cet engagement pour une écriture égalitaire est l'expression d'une volonté forte de la Ville d'œuvrer pour une société plus juste et inclusive. Bègles est dotée d'une délégation à l'égalité femmes hommes et d'une délégation de lutte contre les discriminations portées par deux adjointes au maire. La Ville produit un rapport annuel et un plan d'actions pour favoriser les égalités professionnelles entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité. Enfin, des actions de sensibilisation sont mises en place chaque année par les services municipaux à destination du grand-public, notamment à l'occasion des journées du 8 mars et du 25 novembre.

« Depuis 2020, la Ville a engagé une politique en faveur de l'égalité femmes hommes. La communication municipale fait partie intégrante de son plan d'actions : la Ville porte un service public d'information et est ainsi le premier émetteur de messages auprès des habitantes et des habitants. En nommant les femmes, et en les rendant visibles, la communication publique participe à l'égalité entre les femmes et les hommes. »

Bénédicte Jamet Diez, adjointe au maire à l'égalité femmes-hommes



CONTACT PRESSE | VILLE DE BÈGLES

Service Communication
Maëlle Bouteila : m.bouteila@mairie-begles.fr | 05 56 49 88 59
77 - Rue Calixte Camelle - 33130 Bègles